

Webinaire ICAN France :
**Comment créer une dynamique
commune franco-allemande sur une
politique de désarmement nucléaire ?**



Réalisé avec le soutien de la Heinrich Böll Stiftung Paris

L'année 2021 est une « année nucléaire », avec l'entrée en vigueur, le 22 janvier du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) et la 10e Conférence d'examen en août du Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP). À cela, s'ajoute la volonté de la France de vouloir renforcer, en concertation avec l'Allemagne, l'« autonomie stratégique européenne ». Cette concertation fait la part belle sur les synergies possibles autour des forces et des projets liés à l'industrie d'armement (le SCAF notamment), mais laisse de côté la sécurité que peut apporter le renforcement d'une politique commune de désarmement. Les parlementaires et les acteurs de la société civile doivent nourrir cette réflexion pour faire émerger une véritable culture européenne du désarmement. Dans cette optique, un séminaire s'est déroulé le 22 mars 2021, avec le soutien de la [Heinrich Böll Stiftung Paris](#), réunissant experts, chercheurs et parlementaires franco-allemands.

La première session avait pour objectif d'examiner l'état des lieux des politiques de désarmement de l'Allemagne et de la France, ainsi que leur posture vis-à-vis du TNP et du TIAN.

Comme l'a souligné **Patrice Bouveret**, directeur de [l'Observatoire des armements](#), il est vital pour débiter cette session de « préciser les termes du débat », car le « désarmement » ne recouvre pas le même contenu selon les différents acteurs ! Dans une définition rigoureuse, cela vise les mesures tendant à restreindre volontairement, voire à éliminer totalement, les armements dans le but de prévenir les conflits... Pourtant, comme il le souligne, « ce terme est trop souvent détourné au profit de notions telles que le contrôle des armements, ou la maîtrise des armements ». Si l'on observe le cas de la France, certes des mesures de diminution des arsenaux nucléaires ont été réalisées, mais ce fut en parallèle d'une modernisation des forces. C'est-à-dire que ce que le gouvernement présente comme du désarmement, correspond de fait à une « rationalisation des équipements », mais pas à une diminution de la place des armes dans sa stratégie. Ainsi pour cet expert « les enjeux du désarmement doivent être vu à travers l'article 26 de la Charte de l'ONU », c'est-à-dire avec la volonté de réduire au minimum les ressources humaines et économiques consacrées au monde militaire afin de favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Anne Balzer de [ICAN Allemagne](#), indiqua que le ministre des Affaires étrangères, Heiko Maas, « tente d'imprimer une nouvelle voie en faveur de la maîtrise des armements et du désarmement ». Cela s'est traduit dans les faits par la mise en place du « Stockholm Initiative » avec la Suède. Cette initiative réunit une quinzaine d'État dont l'objectif est de promouvoir des actions simples, efficaces, et sans contrainte, en faveur du désarmement. Mais, comme Mme Balzer le souligna « dans le même temps Berlin continue d'affirmer son soutien à l'Otan et le sujet du partage nucléaire et des armes nucléaires américaines stationnées à Büchel n'évoluent pas ». Du côté des parlementaires, elle remarque que les sociaux-démocrates comme les chrétiens-démocrates sont très sceptiques à l'égard du TIAN. Cependant, un élément nouveau pourrait faire évoluer leur discours, puisqu'une étude publiée par le Service de recherche du Bundestag démontre la compatibilité juridique du TIAN et du TNP. Par ailleurs, elle note que le rapprochement avec la France ne semble pas faire l'objet d'une opposition ferme, mais qu'il règne par contre un véritable scepticisme devant la proposition du président Macron (discours du 7 février 2020) d'accueillir la Bundeswehr ainsi que d'autres partenaires européens, dans des exercices nucléaires. D'ailleurs, elle relève que la ministre de la Défense, Annegret Kramp-Karrenbauer, ne s'est jamais vraiment étendue sur ce sujet. Car elle souhaite

effectivement entamer ce fameux dialogue stratégique, mais « tout en s'interrogeant sur son sens et sa portée ».

Jean-Marie Collin, ICAN France, commença par préciser qu'en France la question du désarmement « était globalement éloignée des axes de réflexions tant des universités et des centres de recherche, que des travaux parlementaires ». En effet, leurs publications portent principalement sur la notion de « dissuasion » et les moyens de la conserver. À ce titre, il présenta un exemple montrant la difficulté d'aborder un tel sujet avec la transformation de la « Délégation permanente à dissuasion nucléaire, à la non-prolifération, à la maîtrise de l'armement et au désarmement » (validée par la commission des Affaires étrangères en 2018), en un simple « Groupe d'étude sur l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires ». Mais, finalement, selon son analyse, ceci apparaît logique au vu du discours du Président sur la dissuasion (7 février 2020) qui met en avant uniquement les notions de non-prolifération et de contrôle des armements. Si la France a bien réalisé des mesures de désarmement par le passé, depuis 2010 aucune nouvelle mesure n'a été annoncée ou mise en œuvre. Ce qui, selon lui, interroge sur la volonté de respecter les engagements liés à l'article VI du TNP tels que la « bonne foi », ou encore les mesures du document final de 2010. D'autant que dans le même temps la France s'est lancée dans une politique de renouvellement de son arsenal nucléaire. Il note cependant un élément positif, mais qui ressort de la non-prolifération : le travail effectué, depuis deux ans, avec l'Allemagne concernant l'exercice NuDiVe pour « Nuclear Disarmament Verification ».

Dans une seconde session, des responsables politiques français et allemands se sont exprimés sur leur rôle, les leviers d'actions possibles mais aussi les contradictions existantes pour mettre en place une dynamique de désarmement nucléaire commune franco-allemande et plus largement européenne.

Ainsi pour **Katja Keul**, [députée du Bundestag](#), il est logique que « moins il y aura d'armes nucléaires, mieux nous nous porterons ». Pour cela, la nécessité de « réduire la pertinence des armes nucléaires et le rôle de la dissuasion nucléaire est une question cruciale à aborder pour pouvoir à terme éliminer les arsenaux ». Pour l'Allemagne, elle préconise la fin du stationnement des armes nucléaires américaines à Büchel. Un sujet abordé au sein de sa commission des affaires étrangères et plus précisément au sein de la sous-commission en charge du désarmement et du contrôle des armements. Mais, comme elle le reconnaît, le caractère confidentiel de ce cadre parlementaire ne permet pas de créer une pression politique, contrairement à celle de la société civile qui est plus importante. Son souhait serait également de voir aborder au sein de la nouvelle assemblée parlementaire franco-allemande le sujet « arme nucléaire ». Jusqu'à présent, cette chambre et son nouveau groupe de travail sur la politique étrangère (effectif depuis septembre 2020) ne semblent guère enclins à un tel travail, et ce principalement en raison des règles de procédure. Lors du débat Mme Katja indiqua qu'en cas de victoire de son parti (Bündnis 90/Die Grünen) aux élections fédérales de septembre 2021, l'une des premières actions serait de négocier, avec la future coalition, le retrait des armes américaines, puis d'essayer d'obtenir un statut d'État observateur pour participer à la première réunion des États parties au TIAN (12-14 janvier 2022 à Vienne).

Pour [le député européen](#) (Groupe des Verts/Alliance libre européenne) **Mounir Satouri**, l'autonomie stratégique vue d'Europe, est une notion très appréciée. « Mais du côté de

son parti politique (EELV) cela ne peut pas être un but en soi, mais juste une méthode : l'objectif étant la paix et la sécurité, et non l'autonomie ». De plus, il regrette de voir qu'actuellement cela sous-entend, pour la France, « une volonté forte de vouloir faire porter une partie de la responsabilité budgétaire et politique de l'arsenal nucléaire au niveau européen ». Preuve de la complexité du sujet, et donc de la nécessité de parler de « désarmement ». M. Satouri regrette que lorsque les sujets liés à la défense sont abordés, celui de « l'éléphant au milieu de la salle, soit le rôle de l'arsenal nucléaire de la France ». Il n'est jamais débattu de manière claire et directe. Pourtant, rappelle-t-il, « ce n'est pas faute de mentionner les engagements du TNP et aussi l'entrée en vigueur du TIAN ». Il est vital, insista-t-il, « d'entendre que la marche de l'histoire est de sortir du nucléaire militaire » et donc de faire avancer le projet de voir la France devenir un État observateur lors de la première réunion des États parties au TIAN.

Emmanuel Dupuy, président de [l'Institut Prospective et Sécurité en Europe](#) (IPSE) et secrétaire national Les Centristes, en charge des relations internationales, reconnaît que « le principe d'autonomie stratégique de l'UE (« boussole stratégique » ou « Strategic compass » définissant les moyens dont disposent l'UE pour les menaces actuelles et futures pour la prochaine décennie) ne veut pas dire grand-chose ». On y associe des éléments assez contradictoires et au final le concept reste relativement creux, tant que les 27 États membres ne partagent pas la même vision d'une Europe stratégiquement autonome. Autonome d'abord vis-à-vis des États-Unis, puis du concept « exclusif » de la sécurité collective euro-atlantique ; d'où la nécessité d'établir enfin, poursuit-il, un Livre blanc européen de la sécurité et de la défense. La question du type de défense à mettre en œuvre doit aussi, selon lui, être révisée profondément, notamment à cause des évolutions technologiques (modernisation des systèmes de combat, concept d'emploi des drones, hyper-vélocité balistique, cyber et espace extra-atmosphérique), et à ce titre, il est fondamental d'avoir, au niveau national, européen comme international « un véritable débat démocratique sur le sujet du nucléaire militaire » comme seul outil de dissuasion. À ce titre, il tient à souligner, une vraie différence entre la France et l'Allemagne où l'opinion publique exprime une opposition plus claire et forte contre l'arme nucléaire. Un hiatus qui se retrouve aussi de manière accrue dans la politique étrangère de la France où il observe que celle-ci « ne peut d'un côté se considérer comme une puissance multilatérale, et dans le même temps réaliser un multilatéralisme à géométrie variable en acceptant ou en rejetant telles normes ou résolutions onusiennes en fonction de leur adéquation avec sa politique de défense » ; le TIAN en étant la parfaite illustration.

Cette série de webinaires (voir [lettre n° 3, 2020](#)) a permis de confirmer l'importance du projet « renforcer la dynamique du désarmement » démarré en 2020, avec le soutien de la Heinrich Böll Stiftung Paris. En effet, alors que le Président Macron a mis en place une politique de rapprochement avec l'Allemagne pour fonder une véritable coopération de défense (industrielle, stratégique et capacitaire) ; il nous apparaît indispensable, au vu des réflexions en cours, de promouvoir une seconde voix, en tant qu'organisation de la société civile prônant l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires : celle du renforcement de la sécurité européenne par une politique de désarmement, avec comme axe d'action la coopération franco-allemande.